

[Text]

Affairs, and formerly Trade and Commerce, which, of course, is now within the Department of External Affairs. The Department of Fisheries and Oceans has within it its own mini external affairs department officials who were taken from the Department of External Affairs. That mini department operates independently of the Department of External Affairs, much to the chagrin of the Department of External Affairs. The Minister of Fisheries and Oceans is one of the few ministers who, like the Secretary of State for External Affairs, has the statutory authority to deal one on one with foreign governments. So the minister can deal with these questions separately; but often one department does not know what the other is doing. I think that that should be addressed.

I believe that Senator Kirby goes a long way to addressing that problem by his recommendations regarding marketing. I would strongly advise that this committee take a look at those recommendations, because those recommendations go a long way to reducing the departmental rivalry that exists between the Department of External Affairs and the Department of Fisheries and Oceans, which, to my mind, has not served the best interests of the Canadian fishing industry.

Finally, Mr. Chairman, regarding the Freshwater Fish Marketing Corporation, during my interregnum as Minister of Fisheries and Oceans, I commissioned a study of the Freshwater Fish Marketing Corporation. I called a federal-provincial meeting on that subject. I met with the four western provinces. As a policy objective, we were about to enter into a deal with the provinces whereby the provinces would, in fact, take over the Freshwater Fish Marketing Corporation. I believe that objective should remain. I think that the provinces should control the Freshwater Fish Marketing Corporation with the federal government remaining in control of markets. I think that that would end some of the problems we have had in the north and in the western provinces, and would eliminate the feeling that has existed among producers, fishermen and processors of being alienated from Ottawa.

Mr. Chairman, with these few preliminary remarks, which very briefly touched on a wide range of rather important areas, I would welcome questions, or I can continue if you so wish.

The Chairman: Thank you, Mr. McGrath. I was going to let you off by talking about the freshwater fishery. As you indicated, we had a very good trip to the prairie provinces and the Northwest Territories and certainly we experienced some alienation, as you pointed out. As a matter of fact, it was so controversial that I wonder if we really covered the area enough to ascertain if there were legitimate complaints. I am sure that committee members will be asking questions about that. Thank you very much for a very comprehensive and concise briefing. I understand that Senator Thériault will lead off the questioning.

Senator Argue: Mr. Chairman, I have to attend another meeting and with Senator Thériault's permission I would like to ask one short question.

First of all, I enjoyed hearing the Honourable Jim McGrath. I have known him on Parliament Hill for a long time and know

[Traduction]

ment celui de l'Industrie et du Commerce qui, évidemment, est désormais intégré à celui des Affaires extérieures. Le ministère des Pêches et Océans a en son sein un mini-ministère des Affaires extérieures, dont les fonctionnaires viennent du véritable ministère des Affaires extérieures. Ce mini-ministère exerce ses activités de façon indépendante de celui des Affaires extérieures, au grand dam du véritable ministère. Le ministre des Pêches et Océans est un des rares ministres qui, à l'instar du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a le pouvoir légal de traiter directement avec les gouvernements étrangers. Ainsi, le ministre peut aborder ces questions de façon indépendantes, mais il arrive souvent qu'un ministère ne sait pas ce que l'autre fait. J'estime qu'il faut corriger cette situation.

Je crois que le sénateur Kirby fait beaucoup pour régler ce problème grâce à ses recommandations sur la commercialisation. J'exalte le comité à les examiner parce qu'elles sont de nature à réduire la concurrence qui existe entre le ministère des Affaires extérieures et celui des Pêches et Océans, concurrence qui, à mon avis, n'a pas servi les meilleurs intérêts de l'industrie canadienne de la pêche.

Enfin, monsieur le président, pour ce qui est de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, durant mon interrègne comme ministre des Pêches et Océans, j'ai parrainé une étude sur cet organisme. J'ai convoqué une réunion fédérale-provinciale sur cette question et j'ai rencontré les représentants des quatre provinces de l'Ouest. Nous étions sur le point d'adopter le principe de remettre cet organisme aux provinces. J'estime que cet objectif doit demeurer et que les provinces devraient contrôler cet organisme tandis que le gouvernement fédéral conserverait sa mainmise sur les marchés. À mon avis, cela mettrait fin à certains des problèmes que nous avons éprouvés dans le nord et dans les provinces de l'Ouest, et permettrait d'éliminer le sentiment d'aliénation qui a existé entre les producteurs, les pêcheurs et les conditionneurs.

Monsieur le président, après ces quelques remarques préliminaires, qui ont touché très brièvement un large éventail de sujets plutôt importants, je suis prêt à répondre à vos questions, ou encore je peux continuer, comme vous le voulez.

Le président: Je vous remercie, monsieur McGrath. J'allais vous laisser terminer avec la question des pêcheries en eau douce. Comme vous l'avez indiqué, nous avons fait un très bon voyage dans les provinces des Prairies et dans les Territoires du Nord-Ouest et nous avons effectivement senti une certaine alienation, comme vous l'avez signalé. De fait, la controverse sur ces questions a été si grande que je me demande si nous avons vraiment traité la question suffisamment pour nous assurer qu'il n'y avait pas de plainte légitime. Je suis certain que les membres du comité répondront aux questions sur cela. Je vous remercie de votre exposé concis, mais exhaustif. Le sénateur Thériault sera le premier à vous poser des questions.

Le sénateur Argue: Monsieur le président, comme je dois assister à une séance, avec la permission du sénateur Thériault, j'aimerais poser une courte question.

D'abord, j'ai goûté vivement l'exposé de l'honorable Jim McGrath. Je le connais depuis longtemps sur la colline parle-